

Réaménagement de la voirie et rénovation de l'éclairage public de la rue de l'Arcade (RD154A) et de l'avenue de la Liberté (RD154B) à Charenton-le-Pont

CONTACT



3994

Coût d'un appel local depuis un poste fixe



valdemarne.fr



@val_de_marne

Démarrage des travaux : 23 novembre 2015 Durée : 9 mois

Localisation des travaux

Le Conseil départemental réalisera prochainement des travaux sur **la rue de l'Arcade (RD154A) et l'avenue de la Liberté (RD154B) à Charenton-le-Pont, de novembre 2015 à août 2016.**

Objectifs des travaux

Cette opération vise à rénover ces axes et à les réaménager afin de mieux partager la voirie entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) :

- > **Rue de l'Arcade (RD154A).** La largeur de la chaussée sera réduite pour créer une piste cyclable en direction d'Ivry ou du quai des Carrières. La rue et le ralentisseur seront rénovés pour apaiser la circulation. Aussi, l'arrêt de bus sera mis aux normes d'accessibilité pour toutes et tous.
- > **Avenue de la Liberté (RD154B).** La chaussée sera rénovée pour permettre la création d'une piste cyclable sur le trottoir en venant du Pont Nelson-Mandela.
- > **Rénovation de l'éclairage public.** Les anciens candélabres et le réseau électrique sont totalement remplacés sur les 2 voies. La partie nord de l'avenue de la Liberté, entre la rue de l'Arcade et la rue Pasteur, fera aussi l'objet de travaux de rénovation de l'éclairage public.

Déroulé des travaux

Les travaux seront réalisés **de jour, entre 8h et 16h30 en 2 étapes :**

- > **Étape 1, Rue de l'Arcade, de novembre 2015 à mars 2016.** Afin de réaliser ce chantier dans les meilleurs délais et en toute sécurité, il sera nécessaire de neutraliser le stationnement sur la rue de l'Arcade.
- > **Étape 2, Avenue de la Liberté, entre le Pont Nelson-Mandela et la rue de l'Archevêché, de mars à août 2016.** Pour assurer la sécurité de tous, l'abri de bus sera déplacé et le cheminement piéton neutralisé.

Tout au long de ce chantier, une attention particulière est portée au maintien des accès riverains et à la sécurité des piétons.

Ce chantier pourrait toutefois être décalé si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

Coût et financement

Cette opération est réalisée par le Conseil départemental du Val-de-Marne et cofinancée par le Département et la Région Île-de-France à hauteur de 1 373 327 €.

Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

**La direction des Transports,
de la Voirie et des Déplacements**